

# Entretien<sup>1</sup>

---

## Avec Hassan REMAOUN

Hassan Remaoun est socio-historien, professeur de l'enseignement supérieur à l'Université d'Oran II. Il a été directeur de la division, Socio-anthropologie de l'histoire et mémoire au CRASC, puis conseiller scientifique de la division, tout en assurant la direction de nombreux projets de recherche. Il a été aussi membre du comité de rédaction de la revue *Insaniyat*, puis membre de ses comités de lecture et de parrainage scientifique. Il a dirigé comme French Editor *Africa Review of Books / Revue Africaine des Livres (ARB/RAL)* (Revue éditée en partenariat entre le CODESRIA - Dakar, le CRASC et le Forum for Social Studies - Addis-Abeba). Il a été élu membre du comité exécutif du Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA), de 2014 à 2018 et est actuellement membre du Conseil de la Société internationale des historiens de la Méditerranée (SIHMED), ainsi que des conseils éditoriaux d'un certain nombre de périodiques scientifiques, en Algérie et à l'étranger<sup>2</sup>. Ses principaux travaux portent sur le rapport à la mémoire dans le contexte colonial et post colonial, l'enseignement de l'histoire et la citoyenneté en Algérie. Il est l'auteur et l'éditeur de plusieurs publications dont le Dictionnaire du passé de l'Algérie, de la préhistoire à 1962 (CRASC-2015).

---

<sup>1</sup> Entretien réalisé par Amar Mohand-Amer et Djilali El Mestari.

<sup>2</sup> En dehors de l'ARB/RAL et bien entendu d'*Insaniyat* on pourra citer les périodiques suivants :

- *L'Année du Maghreb* (Aix en Provence)
- *The South African Review of Sociology*
- Clivajes. Revista de Ciencias Sociales (Universidad Veracruzana, Mexico)
- La revue *Mediterrán Tanulmányok* Études sur la région méditerranéenne (Université de Szeged Hongrie) (titre à la fois en magyar et en français)

Ses travaux ont été récompensés en 2023 par le prix Méditerranéen Ibn Khaldoun.

*Dans votre carrière, vous êtes passé du champ sociologique aux travaux historiographiques et anthropologiques. Vous avez travaillé sur des thématiques liées à des questions diverses, telles que les conditions de production du savoir historique, l'enseignement de l'histoire, la citoyenneté, les espaces publics, etc. Indépendamment des modes des universitaires, qu'est-ce qui vous a déterminé à vous engager dans une telle démarche ?*

**Hassan REMAOUN :** effectivement, je me suis intéressé à ces questions et à quelques autres pouvant relever de disciplines aussi diverses que la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, voire même la philosophie politique. Au début, je l'ai fait sans doute par tempérament intellectuel plutôt éclectique, mais aussi pour mieux répondre à mes obligations pédagogiques. Je n'étais cependant pas le seul je pense à avoir agi ainsi face aux multiples interpellations dont nous étions l'objet dans une société qui découvrait l'indépendance nationale et où tout semblait relever de l'urgence. Ceci dans un contexte où ce qu'on appellera plus tard les sciences de l'homme et de la société (SHS) et même la vie universitaire algérienne étaient encore dans leurs balbutiements et où nous n'avions pas toujours directement accès aux traditions disciplinaires nettement établies et à des maîtres à l'autorité suffisamment affirmée.

Ceci dit, nous avons progressivement découvert les avantages de la transdisciplinarité, qui permet lorsqu'elle est usitée à plus ou moins bon escient, de parvenir à des éclairages forts utiles dans l'approche des réalités sociales relevant souvent du « fait social total », défini par Marcel Mauss et renvoyant à la notion de « complexité » qu'Edgar Morin avait commencé à adapter à l'approche des SHS.

Bien sûr, nous étions profondément marqués dans l'adolescence et à l'orée de la jeunesse par la Guerre de libération nationale et l'effondrement de la domination coloniale, sans que cela ne nous facilite toujours, avec l'accès à la fonction universitaire, la mise en perspective de la meilleure articulation possible entre engagement

et militantisme, d'un côté, et investigations de type académique, de l'autre. L'appui sur les présupposés méthodologiques constitue certainement un garde-fou dans cette voie, mais n'ayant pas affaire à ce qu'on a tendance à appeler « sciences exactes », le conflit de « loyauté » fait partie aussi de notre quotidien, et le tâtonnement ne peut toujours être évité. Mais n'est-ce pas le propre de tout être social !

*Vous êtes à l'origine (avec d'autres historiens et chercheurs) en 1992 de la constitution, au sein du CRASC, de la « Division Socio-anthropologie de l'histoire et de la mémoire (HistMém) ». Ces deux champs sont d'une grande actualité, dans le sens où, d'un côté les questions mémorielles sont devenues un enjeu à la fois politique sur les plans interne et externe, mais aussi par le fait que le terrain des historiens est plus ou moins « empiété » par les porteurs de mémoire et les nouveaux médias (chaînes satellitaires et réseaux sociaux). Aussi, ce choix ou arbitrage répondait-il à des considérations scientifiques stricto sensu ou renvoyait-il à une volonté (politique et philosophique) d'inscrire la discipline (histoire) au CRASC, dans une recherche pensée et construite autour de la société et aux bouleversements auxquels elle se confronte ?*

**H. R :** pour ce qui est de la première partie de la question, je peux confirmer que j'ai été parmi les initiateurs en 1992 de la constitution, au sein du CRASC, de la Division *HistMém*, et en tout cas, j'avais proposé de la dénommer ainsi, avant d'en être le premier directeur. De même, le rapport social au passé plus ou moins imaginé (au sens donné à « la communauté imaginée » de Basil Anderson) et plus ou moins attesté (en se référant aux démarches méthodologiques établies) constitue l'enjeu d'une confrontation affirmée entre acteurs sociaux porteurs de mémoire et historiographes travaillant à partir de normes à prétentions académiques. En fait, nous avons affaire ici à deux pratiques différentes, même si elles peuvent interférer à propos des périodes ciblées dans le passé. La mémoire a sans doute une existence universelle, puisqu'on peut considérer que toutes les communautés humaines en ont usée en

s'interrogeant sur leurs origines et rapports identitaires. Il est admis cependant qu'elle est sélective en ne retenant que certaines séquences du passé en les sacralsant, quitte à inventer pour généralement embellir et fabriquer de l'épopée. La mémoire est aussi dans chaque pays à l'origine de ce qu'il est plus ou moins convenu d'appeler le « Roman » ou « Récit » national.

L'histoire exprimée en historiographie est une discipline qui plutôt désacralise, pour s'appuyer sur des preuves censées être impartiales. Elle n'a pas été pratiquée dans toutes les communautés humaines, car son existence suppose que des conditions académiques soient requises. Le minimum serait lié à l'émergence d'un « esprit critique » (et non « esprit de critique ») mûrissant au sein d'un complexe socio-épistémique qui supposerait aussi un espace ouvert à la philosophie et à d'autres disciplines scientifiques, ce qui renverrait à la démocratie et à la citoyenneté ; en dehors de toute contrainte d'ordres socio-politique ou théologique. Ceci bien entendu sur le plan de la théorie, car dans le réel d'une société à une autre et selon les époques, les trajectoires peuvent ne pas être similaires. C'est ainsi que les mondes antique ou médiéval pouvaient être chacun assez diversifié et qu'en notre temps, les situations peuvent diverger d'un pays à un autre et notamment entre dominants et dominés, comme ce fût le cas dans l'espace colonial. Tous n'avaient pas droit au statut de citoyenneté et à l'expression démocratique et l'accès au système éducatif et universitaire était limité. Vu sous cet angle, il nous a semblé particulièrement intéressant pour la recherche d'observer comment cette interaction entre mémoire et histoire pouvait fonctionner dans une société comme la nôtre, et ce, en nous appuyant sur des approches de type socio-anthropologique. Ceci ne nous paraissait pas incompatible d'ouvrir au CRASC et dans une posture de transdisciplinarité un espace pour la recherche historiographique dans une Algérie où une histoire nationale de type moderne commençait à émerger dès l'entre-deux Guerres, en période coloniale, pour tenter de s'affirmer après l'indépendance du pays, avec la mise sur pied d'une ossature universitaire. Je ne manquerai pas ici de dire ma profonde reconnaissance à tous les chercheurs associés ou permanents résidants en Algérie même ou à

l'étranger qui auront contribué à animer les activités de Hist-Mem, ainsi qu'au personnel de soutien du CRASC à qui nous devons beaucoup. Il ne me serait pas possible de citer tous les noms de ces collègues dont le total pourrait atteindre le nombre de plusieurs dizaines, avec des passages plus ou moins longs parmi notre équipe. Une pensée cependant pour ceux qui ne sont plus de ce monde, et notamment Mohamed Ghalem, Ismet Terki Hassain, Ahmed Abi Ayad, ou Fatma Benhamamouche et Nour El Houda Boukhalifa ainsi que Mohammed Djellid, sans oublier pour autant Ahmed Abid, Aicha Ghetas, Redouane Ainad Tabet, Omar Carlier, Mohammed Boudoumi et Belkheir Benamar et tous ceux avec qui nous nous trouvons en contact permanent tels Mohamed Brahim Salhi, Abed Bendjelid, Fawzi Adel, Hadj Miliani et Djamel Boulebier, Abdelkader Abid et autres... qu'ils reposent en paix !

*Dans un ouvrage que vous avez publié en 1993 avec Gilles Manceron, « D'une rive à l'autre » il était déjà question de l'articulation des mémoire(s) et de l'histoire. Parviendrons-nous à l'avenir d'approcher ces deux objets sans « subir » les pesanteurs d'une histoire coloniale omniprésente jusqu'à nos jours ?*

**H. R :** nous avons en effet avec Gilles Manceron, commis, ce livre, il y a maintenant une trentaine d'années, et il y était question de l'articulation entre mémoires et histoire en prenant en ligne de compte les récits sur cette séquence de la Guerre de libération nationale, tels que cultivés, non seulement par les deux camps national et colonial en confrontation à l'époque, mais à l'intérieur de chacun d'eux, ceux des différents acteurs et groupes socio-politiques en relation avec leurs intérêts et perceptions. Nous vivions alors un processus social assimilable à l'histoire immédiate et dans le contexte d'une information forcément sur-idéologisée, avec des moyens qui n'étaient cependant pas équivalents, comme c'est le cas pour les conflits asymétriques et la guerre médiatique dans un contexte colonial, que les dominants de l'époque tentaient d'occulter.

Alors que les rares intellectuels algériens étaient encore sur la voie de l'élaboration d'une historiographie de type

moderne, en tentant de construire une histoire nationale compatible avec leur revendication fondamentale (avec Moubarak el Mili, Tewfik el Madani, Mostefa Lacheraf et quelques autres), l'historiographie coloniale dominante avait déjà forgé un discours diffusé à partir de l'Université d'Alger (d'où le nom d'« École d'Alger »). La colonisation y était présentée comme œuvre civilisatrice et de progrès pour ce qu'on appelait « les indigènes » et ce, en continuité avec des siècles de présence latine durant l'antiquité romaine (Gsell, Gautier, Mercier...). Dans ce contexte idyllique, les royaumes nord-africain de l'antiquité et la période islamique, ne leur apparaissaient que comme une perturbation passagère, un coup de tonnerre dans « un ciel serein ». Il faudra noter cependant l'émergence, surtout après la seconde Guerre mondiale et durant la Guerre de libération nationale, d'une autre tendance de l'historiographie française fort critique vis-à-vis du système colonial, et qui commençait à donner place aux Algériens dans l'histoire de leur pays. Leurs enseignements et travaux contribueront d'ailleurs, dans les premières années de l'indépendance nationale, à la formation des premiers lauréats des universités qui verront le jour. Ceci-dit, un travail immense portant sur la connaissance de notre société et de son passé, reste à mener.

Ce qui est tributaire de la formation de nouvelles élites nationales capables de répondre à la demande d'un récit national à la fois complètement libéré de l'emprise coloniale, mais aussi des mythes inefficients pour répondre aux défis portés par le monde en ébullition que nous connaissons de nos jours. L'historiographie, comme toutes les autres sciences de l'homme et de la société, ont des défis à relever aussi de ce point de vue, pour s'affirmer comme véritables disciplines académiques, capables d'élucider les enjeux réels et le devenir de la société algérienne.

*En 2012, vous avez dirigé un ouvrage collectif publié par le CRASC et intitulé « L'Algérie aujourd'hui : approches sur l'exercice de la citoyenneté ». Dans la présentation, vous vous interrogez sur cette problématique, à partir de plusieurs articulations : comment la société algérienne y a-t-elle été confrontée ? A-t-elle (la citoyenneté) fini par prendre forme chez nous*

*? Comment se manifeste-t-elle ? Quels en sont les catalyseurs, les entraves et les enjeux ? Ces questionnements informent sur le rapport entre la société et la citoyenneté qui peut être à la fois être constructif, mais aussi conflictuel. Plus de dix ans après la publication de l'ouvrage, comment situeriez-vous ce rapport ?*

**H. R :** dans cet ouvrage, nous avons regroupé des contributions de chercheurs élaborées dans le cadre de deux projets de recherche menés au CRASC, et que j'avais eu à diriger. Le premier entre 2005 et 2008, avait pour intitulé « Recherches sur l'approche et l'exercice de la citoyenneté, cas de l'Algérie (histoire, culture et société) », et le second entre 2009 et 2011 développant la thématique et traitant de « La citoyenneté en Algérie aujourd'hui : représentations et mises en œuvre ». Une dizaine de chercheurs permanents et associés ont pu ainsi, lors de séminaires et autres rencontres d'abord, puis en final dans le cadre de l'ouvrage aborder une douzaine de questions attenantes à notre problématique d'ensemble. Nous nous étions intéressés à des questions touchant à la fois à la trajectoire du concept à travers la philosophie politique ainsi que son usage dans la presse, au sein des partis politiques et du mouvement associatif et sans perdre de vue la relation à la mobilité sociale, l'intervention des femmes, les élus locaux ainsi que les pratiques électorales chez le personnel d'entreprise. L'équipe avait eu à s'intéresser aussi aux discours religieux à travers une lecture des prêches et à celui diffusé par l'école dans les manuels d'instruction civique (avec une approche comparée du cas algérien avec ceux du Maroc et de la Tunisie), sans oublier pour autant notre émigration en France avec une approche multi-générationnelle. Notre travail est loin d'être exhaustif parce que la citoyenneté constitue, dans différentes sociétés, un processus en devenir, le sujet étant en lui-même inépuisable et nos approches encore balbutiantes nécessiteraient d'être approfondies et mises en relation avec beaucoup d'autres travaux réalisés en Algérie et ailleurs dans le monde. Des phénomènes par exemple, tels l'urbanisation et la mondialisation, ou encore, la violence sociale et les relations entretenues entre démocratie économique et démocratie politique ou encore entre citoyenneté « passive » et citoyenneté « active » pour ne

citer que ceux-là nécessiteraient d'être abordés aussi. En tous les cas, la problématique de la citoyenneté, dans des pays comme le nôtre, apparaît comme le résultat d'une greffe liée à la pénétration de l'organisation bourgeoise de la société. Cependant et paradoxalement largement contrariée dans des sociétés longtemps dominées et déstructurées, encore confrontées à la persistance du patriarcat, aux enjeux de la poussée démographique et de l'exode rural ainsi qu'aux aléas liés à la marginalisation du travail dans le processus d'accumulation et d'accès aux richesses sociales. À tout cela, il faudra aussi ajouter les difficultés inhérentes à une transition politique pas toujours très maîtrisée et au contexte des rapports Nord-Sud de la planète encore relativement défavorables à l'épanouissement des droits et devoirs liés à l'enjeu citoyen.

*Vos contributions sur la question de la citoyenneté, visant à complexifier le couple nationalité/ citoyenneté, vous conduisent à affirmer que cette dualité s'est traduite dans le discours et la pratique officiels, par une tendance renvoyant à une marginalisation de la citoyenneté par rapport à la nationalité. Qu'est-ce que cela signifie ?*

**H. R :** oui, en nuancant cependant parce que la citoyenneté constituant en quelque sorte dans notre pays un phénomène encore en formation, c'est plus le processus en cours pour y accéder qui aurait tendance à être sinon marginalisé, au moins perturbé. L'Algérie comme le faisait remarquer quelque part Mohammed Harbi est caractérisé par un nationalisme (au sens moderne du terme) plutôt tardif puisque remontant pour l'essentiel aux lendemains de la première Guerre mondiale, disons les années 1920 et 1930. Le Mouvement national puis la Guerre de libération ont débouché sur la constitution de l'État national, républicain, centralisateur et jacobin, cela non dans un sens péjoratif, mais constituant un acquis de taille permettant de se dégager de la domination coloniale. Après l'indépendance du pays en 1962, l'institutionnalisation du parti unique ne devait en aucune manière changer fondamentalement la crédibilisation du système électoral qui est justement un des référents essentiels pour un accès à une posture de démocratie et de citoyenneté. En fait, la seule fois où les voix des électeurs



algériens avaient été vraiment respectées, c'est justement à l'occasion du référendum de juillet 1962 qui allait permettre l'émergence de la nationalité algérienne. On pourrait citer aussi d'autres référents qui indiqueraient le hiatus encore non résorbé dans notre pays entre nationalité et citoyenneté ; il serait intéressant de ce point de vue de revenir à la dichotomie *Communauté/Société* proposée par Ferdinand Tönnies pour analyser aussi bien notre Code de la Nationalité, que celui de la Famille qui ne sont pas sans un certain lien avec le Statut musulman de 1865 (comme pouvait le suggérer René Gallissot). Ceci seulement pour montrer comment la construction citoyenne constitue chez nous comme ailleurs un phénomène particulièrement complexe. Cependant, il ne s'agit en aucune façon d'opposer nationalité et citoyenneté qui peuvent se confondre ou être dissociées selon les contextes propres à chaque pays, mais toutes deux incontournables pour positionner l'État moderne.

*Histoire, mémoire, citoyenneté, ce sont autant, semble-t-il, de balises dans une réflexion et recherche qui ont une logique, en l'occurrence celle d'observer la société algérienne sur la durée. Cette approche sera nourrie par un travail d'équipe autour des Espaces publics et des Mots au Maghreb. En l'espèce, la dimension maghrébine de la recherche serait-elle, selon vous, une voie salutaire pour « décloisonner » la recherche en Algérie et l'arrimer à un socle géographique et social plus étendu ?*

*Quel sens donner alors à l'espace public dans cette recherche ?*

**H. R :** le débat sur l'espace public ne peut en effet être dissocié des manifestations du social que nous avons eus à aborder dans un premier temps, notamment celles que vous citez et qui portent sur la mémoire, l'histoire et bien entendu la citoyenneté. Le colloque portant sur *Les Espaces publics au Maghreb* que nous avons initié en 2011 (actes édités simultanément à Oran et à Tunis, en 2013) avec nos collègues tunisiens Abdelhamid Henia et Mohamed Nachi et plus tard, *Les Mots au Maghreb. Dictionnaire de l'espace public*, que j'ai aussi co-dirigé avec Ahmed Khouaja, nous permettaient de poursuivre une collaboration entre le

CRASC et le Laboratoire Diraset de l'Université de Tunis qui était en fait bien antérieure, puisque dès 2006 nous avons publié simultanément à Oran et à Tunis (comme ce sera le cas pour les ouvrages suivants), *Savoirs historiques au Maghreb. Construction et usages*, (que j'avais co-dirigé avec Sami Bergaoui). Le débat sur l'espace public avait, on le sait, accompagné toutes les étapes de la pensée occidentale ainsi qu'en terre d'islam (cf. Mohammed Kerrou (dir.), *Public et privé en Islam*, 2002) en tentant de le distinguer de ce qui relèverait de l'espace ou sphère relevant du privé. L'espace public accessible à tous apparaîtra chez Jürgen Habermas comme le lieu privilégié de la circulation des idées, qu'il s'agirait d'exposer de façon plutôt rationnelle pour permettre l'émergence et l'expression d'une opinion publique efficiente. C'est sans doute une création inhérente à l'ordre bourgeois, fondateur en quelque sorte du type dominant de citoyenneté avec ses rapports aux sociétés civiles et politiques et leurs interactions avec la puissance publique, donc l'Etat (domaine effleuré aussi par Gramsci). De pareilles situations peuvent-elles éclore au Maghreb et comment ? Surtout dans un contexte marqué par les restrictions à la souveraineté nationale à travers l'émergence de ce qu'on pourrait considérer comme une opinion publique internationale, comme y faisait référence Nancy Frazer. En abordant dans nos recherches sur le Maghreb l'usage des mots, la relation au local et à l'universel, les catégories sociales en présence et leurs rapports à un ensemble d'instances telles que les médias, la culture, le politique, le religieux et autres, nous nous retrouvons au cœur de la revendication citoyenne. L'émergence des chaînes satellitaires, des NTIC et autres réseaux sociaux semblent complexifier la donne en entrant en concurrence avec des lieux plus traditionnels d'expression dans notre région où la parole publique ne déserte pas pour autant la rue, les associations, les cafés, les marchés, les stades, les lieux de culte... etc.

Les manifestations et les bouleversements apparus dans les pays arabes et au Maghreb, notamment à partir des précédents algériens de 1988-1989 puis tunisien de 2011, que nous avons abordés lors de rencontres et colloques organisés aussi bien en Algérie et qu'en Tunisie, autour de ces notions de citoyenneté, de changement, d'espace public, de sécularisation, de compromis historiques et autres ont été pour nos chercheurs d'une grande utilité. Étendre cette expérience à tout le Maghreb et même à d'autres régions, permettrait effectivement à travers le décloisonnement de la recherche, l'émergence d'une communauté scientifique encore plus performante.

*En s'intéressant à la citoyenneté exprimée dans le système éducatif algérien, à travers l'analyse des programmes et des manuels de l'histoire et de l'éducation civique, il nous semble que vous partez d'un constat : celui de la tendance à la refonte des programmes enseignés avec la volonté de valoriser la pensée critique et l'insertion dans le monde moderne. Assumez-vous ce constat ? Et comment peut-on expliquer les discours des « conservateurs » à l'intérieur du système éducatif liés à une revendication identitaire ?*

**H. R :** Nous avons commencé à nous intéresser à la question de l'enseignement de l'histoire et aux manuels d'histoire à la suture des années 1980 et 1990, au moment où après les événements d'octobre 1988, puis dans la décennie qui allait suivre, nous allions assister au déclenchement d'une flambée de violence terroriste avec les conséquences qui s'en suivent. Nous cherchions alors à comprendre comment dans un contexte, il est vrai, de profonde récession socio-économique, une masse relativement importante parmi la jeune génération, censée être passée depuis une trentaine d'années, par l'école publique algérienne, allait se laisser happer par une pareille tragédie, qui selon notre regretté collègue Ali El Kenz, pouvait remettre en question des notions aussi essentielles que celles de « nation algérienne » de « frontières » ou de « droits civiques » (*El Watan*, 17 octobre 1992). Aussi, une enquête de Nouria Benghabrit auprès de lycéens de classes terminales leur demandant quel savoir essentiel ils attendraient de l'école, indiquait au même

moment que parmi les items proposés, le référent « histoire de l'Algérie » venait en toute dernière position, alors que caracolait en tête des réponses, les items « religion » et « histoire arabo-islamique » (revue *Naqd*, n° 5, avril-août 1993). En procédant à une analyse du contenu des manuels officiels en usage à l'époque, comme nous l'avions fait en tentant autant que possible le comparatisme avec d'autres pays, il s'avérait que nos élèves des classes de terminale des lycées ne faisaient que reproduire ce qui leur était transmis à travers leurs manuels scolaires, et donc enseignements où l'Algérie comme le Maghreb ne fonctionnaient pas comme un paradigme, mais une sorte d'annexe à des cours portant essentiellement sur le Moyen-Orient (cf. notamment les actes publiés en 1995 du colloque organisé au CRASC en 1992, *Comment on enseigne l'histoire en Algérie*). Feu le Professeur Redouane Ainad-Tabet, pouvait d'ailleurs relever, dans sa communication : « Pour reprendre l'image du test de l'arbre, l'élève algérien a les pieds au Djurdjura, les racines en Mésopotamie et le cœur au Moyen-Orient ! ».

En fait, si on ajoute à l'histoire le contenu disséminé dans d'autres disciplines, l'ancrage national et identitaire dans l'enseignement algérien apparaissait comme fondamentalement centré sur le Machrek et l'interprétation absolument rigoriste et ritualiste de l'islam. En termes d'histoire et de culture nationale, nous récoltions dans les années 1990, ce que nous avions semé aussi bien à l'école que dans la société globale. Nous avons oublié les progrès réalisés en Algérie depuis les historiens du Mouvement national, de même d'ailleurs que la fonction de l'école loin de se réduire au formatage mené sous prétexte « identitaire », devait préparer à une citoyenneté véritable indissociable de l'acquisition de l'esprit critique et rationnel nécessaire pour nous situer, tout en prenant en charge les impératifs liés à l'ouverture sur le monde où nous vivons et les exigences liées à un véritable progrès. Ceci dit de nouvelles enquêtes et études devraient être menées de nos jours pour vérifier si des changements sont intervenus depuis les années 1990. Comme dans les autres décennies, la connaissance nécessite ici une mise à jour continue !

*Dans un travail sur l'histoire de l'Algérie sur la longue durée, vous avez publié un dictionnaire conséquent Dictionnaire du passé de l'Algérie : de la préhistoire à 1962. Ce projet, qui constitue, une des plus importantes réussites éditoriales du CRASC, a mobilisé de nombreux chercheurs algériens et a eu un excellent écho dans le pays. Au-delà de l'aspect scientifique, ne pensez-vous pas que ce genre de collaboration reste le « parent pauvre » de la recherche ?*

**H. R :** Le dictionnaire est le résultat d'un projet mené au CRASC, dans le cadre d'un programme national de recherche, PNR 2011-2013. Il a mobilisé, jusqu'en 2015, une vingtaine de chercheurs domiciliés au CRASC ou dans d'autres établissements nationaux et à l'étranger. Il (le dictionnaire), loin de se limiter à une discipline telle que l'histoire, comme le suggérerait la référence au passé (apparente dans le titre du projet, puis celui de l'ouvrage), avait véritablement une vocation transdisciplinaire. Outre l'histoire, nous avons en effet fait appel à des thématiques abordées autant en sociologie qu'en anthropologie, préhistoire socio-linguistique et politologie. Nous avons eu à traiter de façon inégale il est vrai, de la préhistoire, de l'antiquité berbère, phénico-berbère et romaine (et ce n'est pas tout pour cette période), du moyen-âge berbéro-arabomusulman, de la période moderne pouvant être assimilée ici à l'ère d'intégration à l'Empire ottoman, et enfin la période contemporaine recouvrant l'espace de temps lié à la colonisation française depuis 1830 et jusqu'à la veille de l'émergence de l'État national en 1962. Bien sûr, aussi que ce qui est devenu l'Algérie ne pouvait être isolé du contexte régional prévalant à l'époque aux échelles maghrébine ou méditerranéenne, européenne, orientale ou africaine.

Maintenant pour répondre à votre question, il est certain que la recherche scientifique ne peut toujours être menée par des chercheurs isolés, et un travail individuel quelle que soit la bonne volonté de tout un chacun ne peut embrasser l'étendue des savoirs et compétences qui nécessitent d'être mobilisé pour une approche féconde de chaque segment d'une réalité ou phénomène marqués par le sceau de la complexité et pouvant d'ailleurs aussi bien relever du naturel que du social. Bien sûr il y a les références bibliographiques,

état de l'art et autres sources auxquelles chacun se doit de faire appel dans son travail en évitant de taire les noms de ceux sur lesquels il s'appuie et auxquels il emprunte pour l'élaboration de sa propre contribution. Cela constitue cependant le minimum requis mais encore insuffisant et rien ne peut remplacer le travail d'équipes mobilisées dans le cadre d'institutions crédibles et de communautés scientifiques exerçant la pensée critique et ciblant la performance. Le travail d'équipe basé sur le débat et l'échange permet aussi le contact inter-générationnel et la formation des plus jeunes auprès des aînés, ainsi qu'une meilleure possibilité d'être connecté en réseaux locaux, nationaux ou mondiaux décuplant ainsi la circulation de l'information et des connaissances. Le résultat ne peut qu'en être plus riche et satisfaisant.

*Dans vos travaux sur les pratiques des sciences humaines et sociales, vous utilisez le terme « populiste » pour désigner la complexité de cette pratique académique et son impact notamment dans le déploiement des universités et des disciplines sociales en Algérie, le Maghreb et dans le Monde arabe. Pourriez-vous nous en dire plus ?*

**H. R :** je dois d'abord dire que très tôt je m'étais intéressé à la sphère arabe, aux forces socio-politiques qui y activent, et ce, dès la suture des années 1970 et 1980 en lui consacrant même, une modeste thèse soutenue en 1982 à l'Université de Paris VII, et traitant du Mouvement national révolutionnaire dans ses rapports avec les organisations communistes et le marxisme (entre 1955 et 1978). Je me suis progressivement, orienté vers l'approche des pratiques des sciences sociales en Algérie, au Maghreb et dans le Monde arabe en usant de cette notion de « Populisme », et ce, depuis une quarantaine d'année lorsque je présentais un texte au « Colloque sur les sciences sociales aujourd'hui » tenu à Oran en mars 1984 à l'initiative de notre collègue Benamar Mediène (actes publiés sous le même titre en 1986 à Alger par l'OPU). Je ne manquerai pas non plus de renvoyer à un grand nombre de contributions portant sur les pratiques historiographiques et de mémoire, publiées dans des ouvrages collectifs ou périodiques, dont le dernier en

date traitant du « Hirak », dans *Insaniyat* n° 87, janvier-mars 2020. Il s'agit en fait d'un long travail de maturation articulé autour d'analyses portant sur le Monde arabe, le Maghreb et l'Algérie bien entendu et que j'aborderai assez brièvement ici, non sans rappeler ce que je dois à de nombreux auteurs que je ne citerai pas tous ici, par crainte d'en oublier mais qui sont signalés dans mes écrits. Ceci dit la notion de populisme est polysémique et de nos jours largement galvaudée. En ce qui nous concerne, comme pour la Russie pré-révolutionnaire (avec les « Amis du Peuple ») ou pour l'Amérique latine et dans les pays arabes et particulièrement en Algérie dans le contexte historique de la maturation d'un nationalisme « plébeien » (Harbi), porté depuis l'Etoile nord-africaine (ENA) et le PPA-MTLD jusqu'au FLN, ce mouvement avec son idéologie trouverait son soubassement dans une société à dominante agraire, mais en pleine phase d'urbanisation et d'industrialisation. Du heurt avec la colonisation dont il continue à subir les stigmates, le populisme émerge avec une double tendance : d'un côté l'attraction irréductible de la modernisation induite par le capitalisme et de l'autre, la méfiance vis-à-vis de la restructuration sociale en gestation et des nouvelles valeurs qui l'accompagnent, jugées par lui « trop occidentalisées ». Avec l'indépendance, ce mouvement s'exprimera dans la gestion de l'État national, faisant ainsi face à des courants plus ancrés dans l'urbanisation plus ou moins embryonnaire, tels le salafisme conservateur, la technocratie incontournable et dans une moindre mesure le libéralisme bourgeois (en quelque sorte la typologie du triptyque proposée par Abdallah Laroui, du Clerc, du technophile et du libéral). Le populisme pour répondre aux problèmes posés par la gestion de la société cherchera à s'appuyer à la fois pour des raisons « économiques » sur la technocratie de formation occidentale, et pour des raisons « identitaires » sur le salafisme à vocation islamiste, le libéral étant tenu à l'œil mais parfois utile aussi.

*Vous avez une expérience qui remonte à plus de 40 ans et peut être un demi-siècle, notamment comme enseignant à l'université d'Oran et chercheur au CRASC, tout en menant des activités à l'international. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?*

**H. R :** Oui, on peut parler d'un demi-siècle puisque je fus recruté comme assistant contractuel à l'université d'Oran en 1973 et j'y ai fait carrière jusqu'en 2018-2019 lorsque je pris ma retraite après avoir terminé comme professeur de l'enseignement supérieur, et en 2023, je continue à intervenir au moins dans la recherche. J'ai enseigné notamment au département de sociologie de la Faculté des sciences sociales, en collaborant aussi quelques fois avec d'autres facultés comme celle des sciences humaines (en bibliothéconomie) ou en droit, ou j'avais eu à diriger un magister portant sur le Maghreb et ouvert à la fois aux étudiants de sociologie et de science politique. En cours de sociologie, j'étais chargé d'enseignements portant surtout sur l'histoire sociale de l'Algérie et du Maghreb, ainsi que celle des idées politiques, sur les théories sociologiques, la sociologie des sociétés en formation, la sociologie du travail et quelques autres. Je garde de cette période le souvenir de relations cordiales avec beaucoup de mes collègues et avec mes étudiants que j'ai parfois accompagnés en dirigeant leurs masters et thèses de doctorat. Le niveau était variable selon les promotions et la qualité des enseignements et des séminaires. En fait, il faut dire que tous nos étudiants ne venaient pas en sociologie par choix délibéré et vocation ; la plupart s'y retrouvaient parce qu'il s'agissait d'une des disciplines vers lesquelles ils pouvaient être orientés, ceux qui n'avaient pas obtenu de hautes moyennes au baccalauréat. Cela sans dire que ce type d'orientation renvoyait implicitement à une sélection sociale, ce sur quoi je ne m'attarderai pas ici. Je me suis aussi retrouvé dans un laboratoire de recherche intitulé « Sciences sociales et Monde arabe » (LASMA) dans le cadre de l'URASC, une unité de recherche qui vit le jour avec la dissolution de l'ONRS (Office national de la recherche scientifique) et de son antenne oranaise le CERDRO, menées dans les années 1980 dans le cadre d'une politique de « restructuration » des entreprises publiques.



En 1992, fut fondé à Oran, le CRASC, un Centre national de recherche, tourné toujours vers l'anthropologie sociale et culturelle, mais avec des prétentions fédératrices concernant les sciences sociales. C'est dans le cadre de cette institution que fût mise sur pied la division de recherche en socio-anthropologie de l'histoire et de la mémoire dont je serai le directeur jusqu'en 2012, si je m'en souviens bien. Comme chercheur associé devenu ensuite directeur de recherche (mon activité permanente et rémunérée ayant lieu à l'université), nous participions ainsi à la formation de jeunes chercheurs permanents qui commençaient à être recrutés, en dirigeant des projets de recherche et en contribuant à l'animation de séminaires périodiques, et à l'organisation de colloques et autres activités scientifiques. Parmi ces dernières, nous citerons la formation de promotions de doctorants durant plusieurs années dans le cadre de l'École doctorale en anthropologie (EDA), ouverte en partenariat avec l'Université d'Oran et le CRASC, ainsi que cinq autres universités sises à travers le pays. Des changements réglementaires décidés par la tutelle, mettront malheureusement fin à une expérience pourtant considérée comme pilote et concluante.

Une autre initiative a vu le jour à partir de 1997 lorsque, sous l'impulsion de la direction du CRASC, nous étions quelques collègues à lancer la revue *Insaniyat*, un pari certainement réussi. La revue existe aujourd'hui depuis 27 ans, et elle va sortir son centième numéro, en formule papier et numérique, avec des taux de sollicitation et de consultation nationale et internationale fort appréciables.

Pour terminer enfin, une petite pensée à ma famille et ceux parmi mes proches et collègues qui m'ont toujours encouragé et soutenu dans ce que j'ai pu entreprendre durant ce demi-siècle d'activité.

## Sélection de publications

(2021). La guerre et l'Après-première guerre mondiale d'après les manuels d'histoire en usage au sein de l'École algérienne. Dans Michele Verdelhan et Sylvie Desachy (dir.), *1918 : Tourner la page*, Montpellier : Presses Universitaires de la Méditerranée.

(2019-2021). *Les mots au Maghreb. Dictionnaire de l'espace public.* (en co-dir. Avec Ahmed Khouadja), Oran : CRASC, 2019, Tunis : *Dirasset*, 2021.

(2021). Introduction : entre Maghreb et Méditerranée. Oran des origines à nos jours. Dans Collectif, *Oran, d'une époque l'autre*, Oran : Éditions Liberté.

(2021). Sociology in Algeria: teaching, use and status. In *Global Dialogue* (The international Sociological Association), GD, Vol. 11/3, December 2021.

(2018-2019). Samir Amin (1931-2018), Pensée et action. En guise d'hommage. Dans *Codesria Bulletin*, Dakar, (3-4), 2018, et *Études Francophones Beijing*, (05), 1<sup>er</sup> trimestre 2019 (Foreign Studies University).

(2017). Le mythe Pied-noir, dans la confrontation des mémoires entre la France et l'Algérie. Dans Ismael-Sélim Khaznadar (dir.), *L'Histoire. Écritures et libérations. Autour de Mohammed Harbi*, Alger : Éditions Hibr.

(2016). Enjeux démocratiques, sociaux et nationaux dans les tentatives de regroupement frontiste au sein du mouvement national (1936- 1962). Dans *Défis démocratiques et affirmations nationales, Algérie 1900-1962*, Éditions Chihab.

(2015). Penser la révolution et dans le monde Arabe : quel contenu pour un compromis historique. Dans Abdelkader Zghal, Abdelhamid Hénia, Fatma Ben Slimane (dir.), *Révolution tunisienne - Compromis historiques et citoyenneté politique*, Tunis, laboratoire de Laboratoire de Diraset et arabesque édition. (Voir aussi ARB/RAL, Dakar, Vol. 9 (2), Septembre 2013).

(2015). Identitas colectivas y problemas de ciudadanía en el mundo arabe contemporáneo : sobre la primavera arabe. Dans Tahar-Chaouch, Malik (coordinator), *Protestas, conflictos y cambio Politico el el mundo arabe y en America Latina*. 2015, Mexico : Universidad Veracruzna.

(2015). *Dictionnaire du passé de l'Algérie, de la préhistoire à 1962* (dir.), Oran, Alger : éd DGRSDT /CRASC.

(2012). L'Algérie aujourd'hui : approches sur l'exercice de la citoyenneté. Oran : éd CRASC.

(2007). *Image, mémoire, histoire. Les représentations iconographiques en Algérie et au Maghreb* (co-dir). Oran : éd. CRASC (co-dir).

(2007). Les historiens issus du Mouvement national. Dans Omar Lardjane (coord.), *Élites et sociétés dans le Monde arabe et en Égypte*. Alger : éd Casbah.

(2000). *L'Algérie, histoire, société et culture* (coord.). Alger : éd Casbah.

(1995). *Comment on enseigne l'histoire en Algérie.* (Coordination en collaboration avec Mohamed Ghalem), Oran : éd CRASC.

(1993). En collaboration avec Gilles Manceron : *D'une rive à l'autre. La Guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*. Paris : éd Syros.